

DÉMARCHE POUR UNE DÉROGATION

Chacun des groupes s'engage à faire sienne la démarche de dérogation et faire parvenir le formulaire de dérogation au secrétariat, par courriel (secretariat@scoutsaillesdunord.com). En effet, c'est le commissaire qui doit indiquer la dérogation sur le SISC, permettant ensuite au groupe d'inscrire la personne à l'unité.

1. Dérogation – Âge des jeunes¹

Vous devez prendre conscience qu'une telle action vous demandera un certain questionnement ainsi qu'une discussion avec les personnes concernées avant d'autoriser une dérogation.

Chacune des pédagogies a ses âges minimum et maximum, ainsi que des âges charnières.

Une dérogation ne doit pas être une démarche administrative et ne doit pas être autorisée pour des raisons futiles telles que:

- Nous allons perdre le jeune si nous...
- Les parents animent le groupe et....

La raison d'être du scoutisme est de favoriser l'éducation des jeunes selon la pédagogie du mouvement scout. Pour y arriver, le district se doit de préserver la qualité du scoutisme vécu par les jeunes dans leurs unités. Pour ce faire, la dérogation ne doit pas avoir pour effet de brimer le reste du groupe ou encore le jeune lui-même dans son développement.

L'adulte doit s'assurer que le jeune évolue et bouge à son rythme. Il a la responsabilité de lui procurer un environnement favorable pour ses apprentissages.

Important : Suivre les procédures décrites à l'Annexe 1 de la politique *Âge des jeunes dans le scoutisme*²

2. Dérogation – Âge des animateurs³

L'âge minimum imposé pour les animateurs et responsables d'unité, selon la branche, peut aussi faire l'objet d'une dérogation « temporaire ». Cependant, l'âge minimum requis ne pourra être en dessous de 18 ans.

Depuis plusieurs années, la dérogation est la responsabilité du groupe. Par contre, le district se garde le droit de refuser une dérogation.

Toute dérogation doit faire partie intégrante d'un plan de développement du groupe :

¹ PP206 Âge des jeunes dans le scoutisme (2023-06-12)

² PR206 Annexe 1 – Procédures – Âges charnières et montée (2023-06-12)

³ PP106 Encadrement des jeunes – Âge des animateurs (2022-02)



District Les Ailes du Nord



- ✓ Actions entreprises
- ✓ Actions futures
- ✓ Etc...